

COLLOQUE

L'irresponsabilité pénale en questions

Jeudi 19 mars 2020

8h30 - 16h30

Amphi Rivero



05 46 45 85 47

colloquesDSPG@univ-lr.fr

INSCRIPTION en ligne jusqu'au 13/03 :
colloque-irresponsabilite-penale.univ-lr.fr

PROGRAMME

- 8h30 ● Accueil des participants
- 9h00 ● Le mot des organisateurs, par **Paul Cazalbou** professeur à La Rochelle Université et **Méryl Recotillet** ATER à La Rochelle Université
- 9h15 ● Propos introductif « Quel avenir pour les causes d'irresponsabilité pénale ? » par **Céline Laronde-Clérac**, Maître de conférences et HDR à La Rochelle Université

PARTIE I : CONSTAT DES DIFFICULTES GENERALES D'APPLICATION

sous la présidence de Paul Cazalbou

- 9h40 ● Les causes d'irresponsabilité en droit pénal général : pourquoi ? pour qui ? , par **Sylvie Cimamonti**, professeur à Aix-Marseille Université
- 10h00 ● Quelles classifications pour les causes d'irresponsabilité ?, par **Guillaume Beaussonie**, professeur à l'université de Toulouse 1 Capitole
- 10h30 ● Pause café

sous la présidence de Céline Laronde Clérac

- 11h00 ● Les causes d'irresponsabilité jurisprudentielles : prétoriennes mais légitimes ? par **Paul Cazalbou**, professeur à La Rochelle Université
- 11h30 ● La preuve des causes d'irresponsabilité pénale : envahissantes présomptions ? par **Méryl Recotillet**, doctorante à Aix-Marseille Université et A.T.E.R à La Rochelle Université
- 12h00 ● Pause déjeuner

PROGRAMME

PARTIE II : LES INTERROGATIONS SPECIFIQUES A CERTAINES CAUSES D'IRRESPONSABILITE

sous la présidence de Anne-Claire Arrighi

- **14h00** Mineurs : quelle nouvelle (ir)responsabilité ?, par **Eudoxie Gallardo** Maître de conférences et HDR à Aix-Marseille Université
- **14h30** Quelle portée justificative pour l'autorité ? (Approche critique), par **Julien Lagoutte**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- **15h00** Pause café

sous la présidence de Méryl Recotillet

- **15h30** Violences conjugales et légitime défense différée : le modèle canadien est-il transposable en droit français ?, par **Anne-Claire Arrighi**, enseignant-chercheur contractuel en droit privé et sciences criminelles à La Rochelle Université
- **16H00** Le lanceur d'alerte : un irresponsable ?, par **Stéphane Detraz**, maître de conférences HDR en droit privé à l'Université Paris XI, Faculté Jean Monnet

- **16H30** Rapport de synthèse par **Catherine Marie**, professeur émérite à La Rochelle Université

PROGRAMME

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Paul CAZALBOU, Professeur agrégé, La Rochelle Université

Méryl RECOTILLET, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche,
La Rochelle Université, Doctorante en droit pénal, Aix-Marseille Université
(LDPWWSC EA 4690)

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse

Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion,
45 rue François de Vaux de Foletier
17 024 LA ROCHELLE - Cedex 01

Droits d'inscription (obligatoire et avant le 13 mars 2020)

- Inscription à la journée, déjeuner NON compris (personnel ULR, doctorants, étudiants, ...) : Gratuit
- Inscription à la journée, déjeuner compris (personnel ULR, doctorants, étudiants, ...) : 20 €
- Inscription à la journée Avocat, Magistrat, déjeuner NON compris : 50 €
- Inscription à la journée Avocat, Magistrat, déjeuner compris : 70 €
- Inscription à la journée Jeune Barreau, Auditeur de Justice, déjeuner NON compris : 30 €
- Inscription à la journée Jeune barreau, Auditeur de Justice, déjeuner compris : 50 €

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats

